Que faire en cas de problème avec l’un des équipements collectifs de ma résidence ?

Ascenseurs, conteneurs pour la collecte des déchets, espaces verts, parkings, voies communes… pour satisfaire ses **locataires**, **3F** veille au bon entretien des espaces et des équipements collectifs de ses **résidences**.

Si malgré nos efforts un problème survient dans votre **immeuble**, vous avez deux solutions :

- contacter l’entreprise chargée de la maintenance de l’équipement concerné (le nom et les coordonnées de nos sociétés prestataires figurent sur le panneau d'affichage situé dans le hall d’entrée de votre résidence) ;
- vous adresser à votre **gardien** ou **gardienne**, qui est là pour vous aider !